

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 222

présenté par

M. Larive, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

TITRE

Rédiger ainsi l'intitulé de la proposition de loi :

« poids plume ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous souhaitons renommer cette proposition de loi "poids plume", comme l'a qualifiée la Banque des territoires afin de dénoncer son manque d'ambition.

Il est en effet temps d'interroger le modèle sur lequel est bâti la politique du sport : le service public du sport, l'éducation populaire, le financement du mouvement sportif, le rôle des licenciés dans la prise de décision, la lutte effective contre les discriminations...

Cette proposition de loi ne traite d'aucun de ces aspects fondamentaux de la politique sportive. Nous pensons qu'il est pourtant urgent de mettre des moyens au service de l'intérêt général pour un sport émancipateur et libéré de l'argent.